

Le meulage de pièces métalliques génère des fumées, gaz et poussières nocives. Il est nécessaire de s'en préserver.



Albéric DUFOUR-VIET ©



Maladies respiratoires chroniques (sidérose).

Blessures oculaires par projection/brûlures/électrocution.

Risques:

Irritations respiratoires.

Blessures aux yeux par projection.

Protections principales :

Le carter de protection de la meule (fixe ou portable), le port d'une visière ou de lunettes de protections munies de caches latéraux, le port de gants anti-déchirure, le port d'un masque anti-poussière (FFP2 ou FFP3).



1 Avant toute utilisation :

▼ S'assurer :

- du bon état du matériel et des protections utilisées.
- de la présence des carters de protection et d'un extincteur.
- de l'absence de produits inflammables dans la zone de meulage.
- d'un extincteur à proximité de la zone de meulage.

▼ Nettoyer et dégraisser les pièces à meuler (des résidus de peinture ou de graisse) à l'aide d'une préparation non CMR.

2 Pendant l'utilisation :

▼ **Porter constamment** les protections adaptées.

Attention : le port de la barbe rend inefficace le port du masque.

- ▼ **Veiller** à la bonne ventilation générale de l'atelier.
- ▼ **Ne pas utiliser** la soufflette pour éviter la dispersion des polluants.
- ▼ **Se laver régulièrement les mains** (lors de pauses).
- ▼ **Boire et manger uniquement dans le local de pause.**

3 Après l'utilisation :

- ▼ Nettoyer la zone de travail (préférer un nettoyage à l'humide du sol).
- ▼ Se laver les mains et prendre une douche.